



La **ludothèque IRO-O** située au 6 rue Germinal est un lieu d'accueil, d'échange et de rencontre où des jeux de société (découverte, construction, stratégie, hasard, adresse) et des jouets sont mis à disposition des enfants, adolescents et adultes de tous âges.

La **Ludothèque IRO-O** est une activité de "jeu sur place" avec, comme objectif, de répondre au mieux aux besoins du public.

La **ludothèque IRO-O** permet d'accompagner et de nourrir l'activité ludique de l'enfant, de l'adolescent mais aussi de l'adulte, s'il ne s'est pas trop éloigné de cet état d'esprit particulier que nécessite le jeu.

L'espace offre un cadre qui soutiendra ces interactions joyeuses. Le choix des jeux et la présence d'une ludothécaire attentif et disponible favorisent ce cadre porteur.

Une ludothécaire est présente pour que le temps passé à la ludothèque soit ludique, convivial et intéressant. La ludothécaire préserve l'harmonie du lieu en favorisant la communication et le respect de chacun, elle est à l'initiative des règles de vie du lieu et aide au choix des jeux et jouets.

La ludothèque n'est pas un lieu de garderie mais un lieu de vie.

Horaires d'ouverture de la Ludothèque IRO-O

Pendant la période scolaire :

Accueil tout public

Semaine	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		16h30 – 18h00
Mercredi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Jedi		16h30 – 18h00
Vendredi		16h30 – 19h00
Samedi		14h00 – 18h00

Accueils spécifiques

Mardi, Jeudi - Accueil PRE (Programme de Réussite Educative)

Un **Programme Réussite Educative (PRE)** est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

Pendant les vacances scolaires :

Accueil tout public

Semaine	Matin	Après-midi
Lundi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mardi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
	De 6 à 8 ans	À partir de 9 ans
Mercredi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
	De 6 à 8 ans	À partir de 9 ans
Jedi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
	De 6 à 8 ans	À partir de 9 ans
Vendredi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h00
	De 6 à 8 ans	À partir de 9 ans
Samedi		

Collectivité:

Accueil sur réservation pour des groupes jusqu'à 10 personnes selon les âges (associations, écoles, collèges, maisons de retraites, centres de loisirs, service jeunesse ...). Le groupe peut ainsi profiter de l'ensemble du lieu sur place.

Modalités d'inscription

La ludothèque IRO-O est l'une des activités de l'association IRO-O.

Pour participer à l'activité de la ludothèque, l'adhésion à l'association est gratuite et obligatoire.

L'inscription de votre enfant s'effectue à l'accueil de la ludothèque auprès de la ludothécaire.

Vous devez fournir à l'inscription les documents suivants :

- **une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture télécom ou EDF...).**
- **une photocopie pièce d'identité**
- **une photocopie de l'attestation d'assurance "responsabilité civile"**

L'association IRO-O ne pourra être tenue pour responsable des accidents corporels survenus dans les locaux de la Ludothèque, ainsi que des vols ou détérioration sur les effets personnels des adhérents.

A ce titre, les familles qui souhaitent être couvertes pour ce type de risques sont invitées à faire le nécessaire auprès de leur compagnie d'assurance.

Ce dossier d'inscription sera réactualisé chaque année en septembre en présentant un justificatif de domicile de moins de deux mois, et l'attestation d'assurance.

Une fois adhérent vous pouvez profiter de notre espace de jeux qui est spécialement aménagé pour les familles et les collectivités.

Vous trouverez ci-dessous **le règlement à signer**, ainsi que **la fiche d'inscription à compléter** chez vous.

La présence d'un parent est obligatoire pour l'inscription d'un enfant.

Les règles de vie de la ludothèque

- ❖ **Afin de permettre à une majorité d'adhérents de fréquenter la ludothèque, le temps de jeu sur place est limité à 2 heures maximum.**
- ❖ Les enfants de moins de six ans sont sous la responsabilité de leur parent ou d'un adulte accompagnateur.
- ❖ Tout enfant autonome, à partir de six ans, capable de se déplacer seul hors de chez lui et de respecter les règles de vie de la ludothèque est accueilli dans la limite de l'espace disponible.
- ❖ Par mesure de sécurité, la ludothèque a une capacité d'accueil de 15 personnes, la ludothécaire pourra être amenée à en refuser l'accès si ce nombre est atteint.
- ❖ Chaque adhérent s'engage à respecter les personnes, les lieux et les objets. Pour ces raisons, l'usage des téléphones portables est limité aux urgences ; les goûters, grignotages et boissons sont pris à l'extérieur. La participation de chacun au rangement est indispensable!
- ❖ L'association IRO-O ne peut être tenue responsable de la détérioration, de la perte ou du vol des effets personnels (Vêtements, lunettes, bijoux ...)
En cas d'accident, dû à la mauvaise utilisation d'un jeu ou d'un jouet, la ludothèque ne peut être tenue responsable.
- ❖ Toute personne utilisant le lieu doit prendre connaissance du règlement avant de le signer. Pour les mineurs la signature des parents est obligatoire.

- ❖ Les jeux et les jouets sont le bien de tous, leur utilisation sur place demande du soin, ils doivent être rangés après chaque utilisation.
- ❖ Afin que règne une ambiance agréable, il est souhaitable d'adopter un comportement et un langage respectueux au sein de la ludothèque.
- ❖ Les enfants âgés de six ans et plus, désirant fréquenter la ludothèque, sont accueillis non accompagnés, dans la mesure où ils s'engagent à respecter les règles de vie qui régissent cet espace, son matériel et les autres joueurs. Aussi, lors de l'inscription il est demandé aux parents de spécifier si leur enfant est capable de venir et repartir seul de la ludothèque.
- ❖ La ludothèque est un lieu ouvert. Son accès est libre, par conséquent, les entrées et sorties ne peuvent être gérées par la ludothécaire.
- ❖ L'usage du téléphone portable est interdit sur l'espace de jeu.
- ❖ Les parents ou accompagnateurs doivent impérativement ranger les jeux et jouets qui ont été utilisés par leur enfant. Les jeux doivent être vérifiés avant d'être rangés.
Tout jeu détérioré ou ayant des pièces manquantes doit immédiatement être signalé à l'accueil.
Les parents ou accompagnateurs ne sont pas seulement surveillants mais présents pour accompagner dans le jeu et s'impliquer auprès de l'enfant, l'aider à ranger les jouets utilisés et lui expliquer les règles de vie de la ludothèque.
- ❖ Lors d'un accident, la ludothécaire contactera aussitôt la famille. En cas d'urgence, elle alertera directement les services de secours.
- ❖ La ludothécaire se réserve le droit de refuser la présence d'enfants, d'adolescents ou d'adultes ne respectant pas la discipline du lieu. Chaque individu s'engage à respecter les personnes, le lieu, les jeux et le matériel.
- ❖ Les injures, menaces, désordres, dégradations, non-respect des règles de vie et voies de faits proférées à l'encontre du personnel seront immédiatement sanctionnées par un renvoi pour un temps plus ou moins long, tout comme un fait avéré de vol.
- ❖ Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de la ludothèque.
- ❖ Afin d'éviter la déception de ne pas aller au bout d'un jeu, il est demandé de ne pas le débiter 15 minutes avant la fermeture.
- ❖ Dans le cadre de manifestations ou d'accueil, il est possible que vous ou vos enfants soyez pris en photo. Ces photos ne seront utilisées que dans le cadre de publication de l'association IRO-O, du site internet de la l'association ou par la presse locale.
- ❖ Toute personne entrant à la ludothèque s'engage à se conformer au présent règlement.
Le règlement intérieur est remis aux parents ; le coupon daté, signé et approuvé sera placé dans le dossier d'inscription.

Tous ces petits gestes, s'ils sont respectés permettront que la ludothèque reste un lieu agréable et accueillant pour tous.



AUTORISATION DE SORTIE POUR LES PLUS DE 6 ANS

J'autorise mon enfant..... à quitter librement ludothèque IRO-O (veuillez cocher) oui non

DROIT A L'IMAGE ET FICHIERS INFORMATIQUE

Toutes les données recueillies sont soumises aux dispositions habituelles de la loi « informatique et libertés ».

En participant aux activités, ateliers et animations de la ludothèque IRO-O, vous accordez un droit à l'image à l'association IRO-O et acceptez que vous ou personne sous votre responsabilité apparaissent sur des photographies ou des vidéos réalisées lors de ces actions et utilisées dans le cadre de la communication de l'association IRO-O. En cas de non-acceptation, vous devez rajouter après votre signature la mention « je ne souhaite pas apparaître dans aucun support média, site Internet, magazine communal ou autre ».

BENEVOLAT

Vous avez du temps de libre ?

Vous souhaitez vous impliquer au sein de notre association ponctuellement, sur des actions ou des animations (après-midi conte, soutien scolaire, repas familial, etc.. ?

Je souhaite être bénévole ponctuellement au sein de l'association IRO-O (Merci de cocher) oui non

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la Ludothèque IRO-O et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

A faire valoir par qui de droit,

Fait à Champigny-sur-Marne, le...../...../.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

A remettre
à la ludothèque

RESPONSABLE(S)

Nom:

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Tel Portable : Tel Fixe :

Mail :

Nom:

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Tel Portable : Tel Fixe :

Mail :

ENFANT(S)

Nom :

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Nom :

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Nom :

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Nom :

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Nom :

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Nom :

Prénom :

Date naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Adresse complète :

Ville : Code Postal :

Téléphone portable : Tel Fixe :

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la Ludothèque IRO-O et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

Fait à Champigny-sur-Marne, le / / Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».